

ORGANISATION DU COMITE CENTRAL ET MOUVEMENT INTERNATIONAL LMC

INTRODUCTION

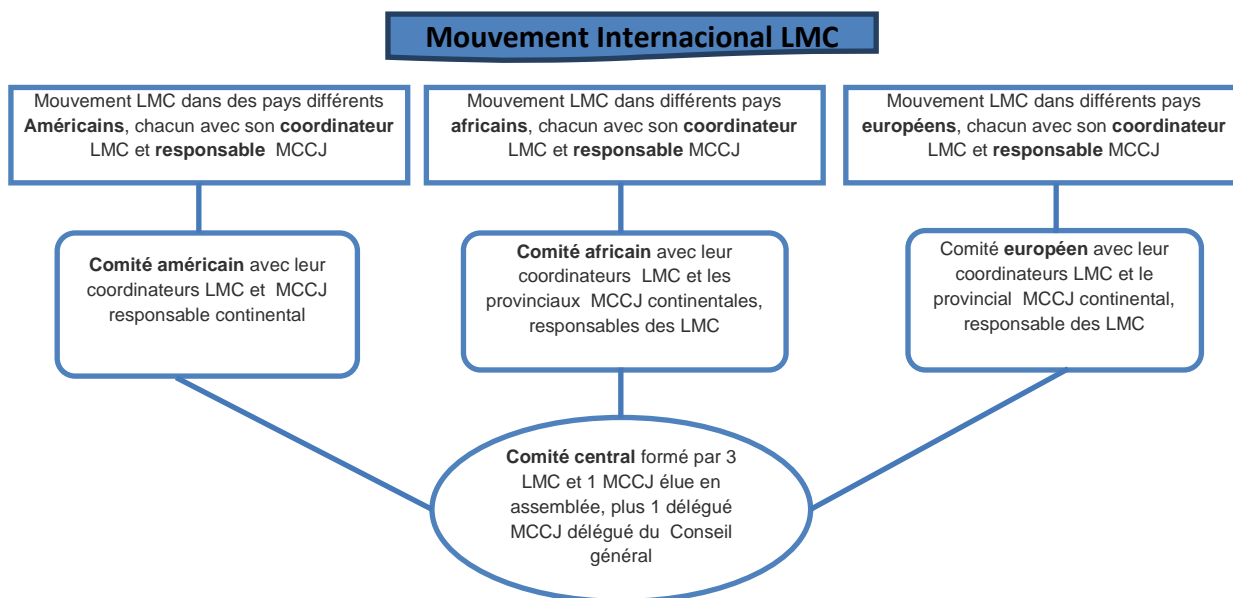
Ce document vise à établir les bases organisationnelles qui nous permettront de consolider le mouvement en tant que Laïcs missionnaires comboniens (LMC) au niveau international et dans chacun des pays où nous sommes présents.

Ce même document ne se veut pas un répertoire dans lequel il définit qui est LMC, car pour cela, nous avons différents accords pris lors de réunions internationales, continentales et au niveau de chaque pays. En ce sens, nous croyons que ces documents sont une expression de qui nous sommes et voulons être comme un mouvement en réponse à notre vocation LMC, où nous reconnaissons le rythme de chaque pays, mais dans le même temps, nous cheminons avec une ferme conviction vers une voie commune que nous permettre à réunir les éléments essentiels de la vocation de LMC, tout en respectant la diversité de chaque pays.

GOUVERNEMENT DU MOUVEMENT

Organigramme LMC

Les répertoires de chaque pays, les accords continentaux et internationaux définissent les différentes responsabilités.



Assemblée Internationale

Elle se compose de représentants des différents pays où le mouvement LMC est déployé. Chaque pays ou la province Combonienne, sera représenté par deux LMC et un représentant MCCJ, avec droit de vote.

Le système de vote à l'Assemblée:

Les décisions doivent être prises d'une manière générale par consensus.

- Le vote a lieu à main levée, sauf si un membre LMC demande un scrutin secret, il est nécessaire d'obtenir la majorité absolue au 1er tour ou à la majorité simple dans les tours suivants.
- Pour élire le Comité central il faut parvenir à un consensus afin qu'il puisse être possible d'entendre l'avis de l'Assemblée au sujet de la viabilité de la composition et des candidats. Par la suite, le candidat (s) vont être présentés (a) et sera tenu la votation. Le vote sera secret, et doit obtenir la majorité absolue au 1er tour ou à la majorité simple dans les tours suivants.
- Pour approuver les résolutions modifiant accords des assemblées précédentes, sont nécessaires les votes favorable des deux tiers de l'assemblée.

L'Assemblée générale se réunit tous les 6 ans.

Après 3 ans de l'assemblée générale, se réunira un comité formé par le Comité central et les coordinateurs continentaux afin de vérifier la mise en œuvre des engagements pris lors de l'assemblée.

Soyez préparé un document de travail qui sera envoyé aux bases (provinces), en vue de la préparation de l'assemblée générale. Ainsi, il est destiné à faciliter la participation maximale de tous les LMC.

Comité central:

Le Comité central se compose de 3 LMC et 1 MCCJ élus par l'assemblée générale, ainsi que de 1 MCCJ délégué par le Conseil général de MCCJ. Parmi les membres du comité central, l'Assemblée élit un coordinateur et un adjoint du même.

Substitution:

- Dans le cas du délégué du Conseil général être remplacé, il appartient au Conseil général de nommer une autre personne à sa place.
- Si un autre membre ne parvient pas à remplir son mandat jusqu'à la prochaine assemblée générale, le Comité central lui-même cherchera une autre personne pour le remplacer.

Tâches du Comité central

- Convoquer et organiser l'Assemblée générale
- L'internationalisation (traduction) des documents
- Faire progresser la réflexion sur les défis au niveau international, afin d'encourager tous les LMC
- Discerner les défis approuvés par l'Assemblée générale
- Encourager la mise en œuvre des accords conclus lors de la réunion
- Encourager l'échange d'expériences entre tous
- Connaître la réalité des LMC de différentes provinces (gens d' hors du pays, en formation ...)
- Assurer la médiation entre les diverses provinces, réalités, etc. en vue de favoriser les fins du mouvement
- Préparer le budget pour le fonctionnement du Comité central
- Essayer d'obtenir des fonds pour le soutien
- Encourager la communication entre tous les pays
- Gestion de la page WEB

Commissions

Il ya la possibilité qu' internationalement soit créée des commissions pour aider la croissance du mouvement. Ces commissions dépendent du Comité central.

Comités continentaux

Les comités continentaux, se réuniront au moins tous les trois ans.

Chaque comité continental dispose d'une équipe de coordination composée d'au moins 2 LMC et le provincial du continent responsable des LMC. Dans le cas de l'Afrique, le comité est composé de 3 LMC et responsable de la province l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone et Mozambique.

Les mouvements nationaux

Sera recherché que dans chaque pays il puisse exister une équipe de coordination LMC, choisi dans l'assemblée par les propres LMC et qui intègre également un délégué MCCJ choisi par province.

Doit être choisi une personne chargée de convoquer plusieurs réunions

L'assemblée LMC de chaque pays devrait se réunir au moins une fois par an.

L'équipe de coordination dans chaque pays devrait se réunir au moins deux fois par an.

Dans les pays où coexistent les LMC locales et les LMC d'autres pays, nous vous encourageons à intégrer progressivement le travail et les réunions les uns des autres, de faire des rencontres conjointes.

Toutes les LMC qui sont dans le même pays ou province Combonienne, font partie du même mouvement, et n'a donc pas de sens de marcher séparément. Ce chemin commun devrait prendre en considération le respect du rythme des différentes réalités LMC d'origine, travaillant dans un but commun, et sur la base d'accords internationaux et de l'aide mutuelle de tous les deux.

ASPECTS ECONOMIQUES

Tous les mouvements nécessitent des ressources économiques pour fonctionner.

Soutien économique internationale:

Nous proposons la création d'un fonds international pour lequel le comité central peut organiser leurs activités.

Sur le budget préparé par le comité central, chaque groupe fera une analyse économique critique pour contribuer au fonds internationale en fonction de la réalité des différents groupes (à la discrétion de chaque pays, le montant de la contribution des LMC et dans les provinces MCCJ où il ya LMC , compte tenu de la réalité de chacun.)

Il peut être présent un projet pour le dite fonctionnement du Comité central, quand et comment ils l'entendent (mouvement LMC de quelque pays, le Conseil Général des MCCJ, une province Combonienne ou un organisme indépendant que nous peut appuyer).

Soutien économique continental:

Il est important de voir clairement comment prendre en charge les dépenses au niveau continental. Ces dépenses doivent être mis en place avec des critères et en respectant les différentes réalités de chaque comité continentale.

Le soutien économique dans chaque pays:

Il est important de voir clairement comment prendre en charge les dépenses au niveau continental. Ces dépenses doivent être mis en place des critères et en respectant les différentes réalités de chaque pays. Vous devriez obtenir une participation maximale des LMC à travers une vision économique communautaire qui permet une juste contribution aux dépenses du mouvement. Il peut aussi chercher des ressources extérieures pour entreprendre les activités des LMC de chaque pays, le soutien à la mission locale et de répondre aux engagements internationaux.

COMMUNICATION

La communication est la clé pour que nous puissions grandir en tant que mouvement. En ce sens, nous insistons pour que chaque province puisse informer l'échelle internationale, sur son chemin:

Des différents pays: est essentiel de communiquer qui est équipe de coordination pour chaque pays, les activités du mouvement de ce pays, les gens qui sont sur une mission et dans la formation, des expériences missionnaires et l'animation missionnaire de chaque LMC ...

Comités et commissions: en plus des réunions, il aura besoin d'avoir une bonne communication entre ses membres afin de faciliter la fluidité du travail. Cela peut se faire par e-mail, skype, téléphone, etc.

Il est important de favoriser la communication entre les différents comités. Toujours informer des changements et des nouvelles au niveau supérieur (chaque pays à l'équipe de coordination de chaque continent et au comité central) et des comités au niveau inférieur (le comité central aux équipes de coordination de chaque continent et chaque pays, et de ce dernier a tous les LMC de chaque pays).

On peut étudier la possibilité de communiquer en utilisant les technologies actuelles (groupes d'adresses, réseaux sociaux, page web, blog, etc.). Il serait intéressant d'avoir et de maintenir une page web où on peut se faire connaître au niveau international (il ya des pays qui ont, mais pas tout, puisque pour certains, il n'est pas un processus facile), avoir les documents les plus importants, des nouvelles de tous les pays et tous les LMC, les formations, l'animation missionnaire peut se faire à partir de là, etc. Comme les possibilités, il faut opter pour l'un ou l'autre modèle.